

Procès-verbal

Réunion du conseil
d'administration
du 19 juin 2003

Province de Québec
Chambre de commerce
de la Haute-Matawinie

À une assemblée du conseil d'administration de la Chambre de commerce, tenue au 439 rue Brassard, 19h, Saint-Michel-des-Saints.

A laquelle étaient présents:-

A laquelle étaient présents:-

Johanne Gravel, Michel Trudeau, Gilbert Charette, Marcel Auger, Murielle Richard, Robert Racine, Sylvain Fournier, Danielle St-Georges, Jean-Marc Flamand, Michel Newashish, Christian Monti, Marcel Auger, Anny Malo, et Jacques Girardin directeur général.

Observateur: Jean-Pierre Bellerose

Absents: Gilles Coutu, Bernard DeValicourt,

90-2003 Proposé par Murielle Richard, secondé par Sylvain Fournier et résolu unanimement:
D'accepter l'ordre du jour présenté. ADOPTÉE

91-2003 Il est proposé par Robert Racine, secondé par Gilbert Charette et résolu unanimement
d'accepter le procès-verbal du 5 mai 2003. ADOPTÉE

92-2003 Il est proposé par Murielle Richard, secondé par Johanne Gravel et résolu unanimement
d'accepter, les comptes à payer du 2 mai au 19 juin 2003 ainsi que les feuilles de dépenses du
directeur général. ADOPTÉE

93-2003 Proposé par Gilbert Charette, secondé par Marcel Auger et résolu unanimement de
vendre le ponton aux autorités du Parc régional du Lac Taureau selon la balance des paiements de
l'emprunt du moteur et les dépenses acquittées directement par la Chambre de commerce de la
Haute-Matawinie. ADOPTÉE

94-2003 Considérant que la réfection de la route 131 est un projet routier structurant en matière
industriel, touristique et d'accès aux ressources naturelles du territoire au Nord de Lanaudière. Et
que les intervenants du milieu réclament une route sécuritaire correspondant au profil d'une route
nationale pour le maintien des emplois et la croissance de notre économie

Il est proposé par Sylvain Fournier, secondé par Christian Monti et résolu unanimement de demander au député du comté de Berthier d'intervenir auprès du Ministère des Transports afin de réaliser dans les plus brefs délais le Plan stratégique d'intervention sur la route 131 entre St-Félix-de-Valois et St-Michel-des-Saints tel qu'annoncé par le ministre Jacques Brassard le 13 février 1998. ADOPTÉE

95-2003 CONSIDÉRANT que la *Société d'aide au développement de la collectivité de la Matawinie inc. (SADC Matawinie)*, en partenariat avec le *Conseil Atikamekw de Manawan*, présenteront à *Industrie Canada* au nom des collectivités de la Matawinie et de Manawan un « Plan d'activités et de mise en place d'un réseau à large bande en Matawinie » en vue de l'obtention du financement nécessaire à la mise en œuvre d'un réseau collectif matawinien à large bande passant dans le cadre du programme pilote *Services à large bande pour le développement rural et du Nord*, appelé le projet *Large bande* ;

CONSIDÉRANT les nombreux avantages que présentent les services à large bande sur les plans économique, social et culturel et considérant également l'importance pour la Haute-Matawinie (Saint-Zénon, Saint-Michel-des-Saints et Manawan) de tirer parti de la révolution des services à large bande :

Le fait notamment de pouvoir exploiter les nouvelles technologies pour améliorer l'accès local aux communications, aux soins de santé, à l'éducation, au téléapprentissage et à l'apprentissage continu, au cybercommerce, aux services bancaires, à la culture et aux services d'information,

Le fait également d'ajouter de la force à l'économie locale en l'aidant à accroître l'autonomie économique de la Haute-Matawinie, en accroissant et en diversifiant l'activité économique, et en augmentant le nombre d'entreprises locales qui pourront pratiquer le cybercommerce ;

Il est proposé par Sylvain Fournier et secondé par Michel Newashish et résolu à l'unanimité:

QUE la *Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie* appuie la création d'un réseau collectif régional de télécommunications à large bande passant en Matawinie ;

QUE le *Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie* confirme sa disposition à être cliente d'un tel réseau régional de télécommunications ;

QUE le *Chambre de Commerce de la Haute-Matawinie* accepte le principe de s'engager comme cliente dans le cadre d'un contrat de 3 à 5 ans pour une connexion à 1,5 Mbps à raison de 70\$ par mois, soit le prix du marché, ou pour un prix inférieur. ADOPTÉE

96-2003 Proposé par Murielle Richard, secondé par Robert Racine et résolu unanimement de manifester notre intérêt à adhérer au circuit aérotourisme d'Éco Fly international à condition de partager le financement du projet "aéroport membre escale" au coût de 3 600\$ entre la Chambre de commerce, la municipalité et le promoteur M. Rivard. ADOPTÉE

97-2003 Proposé par Robert Racine, secondé par Michel Newashish et résolu unanimement d'engager Mme Mélissa Charette à titre de directrice générale de la Chambre de commerce de la Haute-Matawinie avec un contrat renouvelable de trois ans et une période de probation de six mois. Le salaire accordé sera de 30 000 \$ pour une semaine de travail de 40 heures. Après avoir calculé l'augmentation que représente les heures supplémentaires pour passer de 35 heures à 40 heures, la balance de l'augmentation sera versée sur le salaire de Mme Charette dès son engagement et une autre augmentation après trois mois du début de l'engagement. Au 1^{er} janvier 2004, selon l'évaluation des mandats réalisés un ajustement salarial pourra être fait en plus de l'application de l'ajustement au coût de la vie. Un contrat de travail devra être négocié pour convenir des diverses conditions de travail. ADOPTÉE

98-2003 Proposé par Christian Monti, secondé par Sylvain Fournier et résolu unanimement d'accepter la demande de M. Jacques Girardin pour mettre fin à son emploi régulier au 27 juin 2003 et qu'il assume le transfert et la formation de la nouvelle direction générale à raison de huit heures par semaine entre le 30 juin et le 26 septembre 2003 selon le tarif à l'heure déjà payé. Il est accepté également de verser les vacances non-payées entre le 1^{er} avril 2002 et le 27 juin 2003.

99-2003 Il est résolu par Sylvain Fournier, secondé par Murielle Richard et résolu à l'unanimité de procéder à l'achat d'un photocopieur usagé Sharp SF 2530 au coût de 5 995 \$. Le paiement sera effectué en trois versements d'ici la fin de l'exercice financier 2003. Si la location est possible, il faudra étudier cette alternative pour retenir le meilleur coût possible. ADOPTÉE

100-2003 Proposé par Gilbert Charette, secondé par Johanne Gravel et résolu unanimement:
D'accepter la levée de l'assemblée.
ADOPTÉE

Jacques Girardin
Directeur général

Michel Trudeau
Président